

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTÈRE DE LA SANTÉ**

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE SETIF

EHS CENTRE DE LUTE CONTRE LE CANCER DE SÉTIF

Numéro d'identification fiscale: **40801600001906100010**

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément à l'article 72 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et après l'évaluation des offres, l'établissement hospitalier spécialisé centre de lutte contre le cancer de Sétif informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N°07/2025 pour « Acquisition d'équipements Médicaux » *Repartie en 04 lots* publié dans les quotidiens nationaux

صدى الشرق en date du 13/10/2025 et ALGER 16 en date du 13/10/2025 et le BOMOP il a été décidé l'attribution provisoire comme suivant:

Critère d'attribution	MONTAN TTC	NOTE TECHNIQUE /60	NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE	Soumissionnaire retenu	Lots
Moins disant parmi les offres pré-qualifiées techniquement	<b>27 879 320.00</b>	<b>39.85/60</b>	<b>001116100451010</b>	<b>EURL MAGIE MED</b>	الحصة رقم 01: <b>Equipment de laboratoire</b>
Moins disant parmi les offres pré-qualifiées techniquement	<b>13 804 000.00</b>	<b>45.5/60</b>	<b>099916000983870</b>	<b>Sarl IMPOMED</b>	LOT N 02: <b>Equipment de chirurgie</b>
Offre unique pré-qualifiées techniquement	<b>4 046 000.00</b>	<b>54/60</b>	<b>000125006437684</b>	<b>Eurl Medjebouri Ali</b>	LOT N 03: <b>Equipment de radiologie interventionnelle</b>
Moins disant parmi les offres pré-qualifiées techniquement	<b>11 781 000.00</b>	<b>45.5/60</b>	<b>099916000983870</b>	<b>Sarl IMPOMED</b>	LOT N 04: <b>Equipment de Stérilisation</b>

Le soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours dans les Dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public ou la presse, auprès la commission de recours interne spécialisé de l'établissement. Les soumissionnaires qui sont intéressés, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher des services de l'établissement, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire, et ce en application des dispositions de l'article 56 du loi n° 23/12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics. Et l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Sétif, le .....

**La DIRECTRICE**